

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

ADJOINT IRDT ARCHITECTURE NAVALE F/H

Brest, 29, Finistère, Bretagne

Type de contrat	Niveau d'études
CDI	Bac + 5 (MASTER - DEA - DESS - ING) ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
01/03/2026	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE MARITIME	Variable
Rémunération	Avantages liés au poste
mensuel net annuel brut (selon expérience)	-
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Oui

Descriptif de l'organisation

Le Service de Soutien de la Flotte (SSF) est l'organisme en charge du maintien en condition opérationnel (MCO) des navires du ministère des armées (appelés « bâtiments »). Il s'appuie sur une direction centrale à Paris, et deux directions à sur les bases navales de Brest et Toulon. Le poste proposé est le poste d'adjoint du responsable d'équipe en charge des expertises dans les domaines stabilité, peinture, structure et amiante des navires. Cette équipe est basée à Brest, et est rattachée à la sous-direction technique du service. Elle est composée d'un responsable, de son adjoint et de 5 experts sur Brest et d'un correspondant sur Toulon.

Descriptif des missions

1-Contribuer au management de l'équipe

- contribuer à la spécification des outils pour la réalisation des activités et en assurer leur disponibilité
- élaborer le reporting et préparer les indicateurs
- mettre en œuvre les règles HSCT
- suppléer le responsable d'équipe

2-Contribuer aux expertises techniques en stabilité/structure/peinture/amiante

- assurer la veille technologique et réglementaire

- proposer la politique technique
- assurer des expertises ou enquêtes techniques
- contribuer à l'acceptation technique des prestations
- contribuer à l'élaboration, l'entretien ou l'évolution des documents réglementaires, des procédures, guides et en assurer leur application
- préparer des spécifications techniques de besoin, des Cahiers des Clauses Techniques Particulières et contribuer à la négociation de contrats
- contribuer à l'accueil des nouveaux bâtiments
- émettre les avis techniques et logistiques sur le système de soutien
- contribuer à la relecture des dossiers stabilité et structures des bâtiments
- 3-Assurez le suivi de la configuration et de l'état des matériels, de la documentation afférente et du retour d'expérience du domaine
- instruire les rapports techniques via les systèmes informatiques de gestion de la maintenance, de la logistique et de la configuration,
- assurer l'instruction technique des dossiers d'évolutions
- assurer l'instruction technique des demandes de dérogations
- assurer le RETEX et contribuer à l'évolution du référentiel technique
- assurer la mise à jour de la documentation et des dossiers techniques amiante des bâtiments
- 4-Contribuer à la disponibilité des matériels et installations des domaines de l'équipe
- formuler des propositions pour l'amélioration puis le maintien de la disponibilité des bâtiments et l'optimisation du rapport coût/efficacité du MCO
- coordonner la mise en œuvre des plans d'actions proposés
- proposer de nouvelles organisations de la maintenance
- assurer le pilotage des expérimentations en lien avec les domaines de l'équipe

Profil recherché

Vous maîtrisez l'usage de l'anglais, le domaine de la sécurité des biens et des personnes en milieu maritime et celui de l'architecture des plates-formes navales (bâtiment de surface et sous-marins).

Vous avez des notions en conduite de réunion et en gestion de projets.

Vous êtes particulièrement dynamique et avez de solides compétences d'analyse.

Vous êtes à l'aise avec la prise de décision et l'animation d'équipe.

Vous souhaitez évoluer dans un cadre bienveillant et de haut niveau.

Adressez-nous votre CV, lettre de motivation ainsi qu'un scan de vos diplômes.

Process de recrutement

Le poste pouvant nécessiter d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI n°1300 du 09 août 2021.